



Bilan de compétences (B.C.)

(Parcours individualisé - personnalisé)

Centre Caraïbéen de Développement des Compétences

Parcours d'accompagnement.

CONTEXTE

Le bilan de compétences concerne toute personne désireuse :

- d'analyser ses aptitudes, ses compétences personnelles et professionnelles, ses motivations ; de gérer ses ressources personnelles ;
- d'organiser ses priorités professionnelles ;
- d'utiliser ses atouts comme instrument d'évolution de carrières.

Le bilan de compétences donne lieu à la rédaction d'un document de synthèse en vue de définir ou de confirmer un projet professionnel, le cas échéant, un projet de formation

PUBLIC

Demandeurs d'emploi, professionnels en poste ou en reconversion

DURÉES

L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan. La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne et se déroule sur plusieurs semaines. Un bilan ne peut excéder 24 heures. Aménagement des horaires, séances organisées en semaine selon le rythme du bénéficiaire.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement individuel / Entretiens d'explicitation / Questionnaires / Tests / Outils d'investigation / Mise en situation / Exercices interactifs / Entretiens

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Équipe de professionnels, psychologues du travail, conseillers en insertion et ingénieurs / formateurs d'adultes, créatifs, impliqués, expérimentés en matière d'accompagnement, sensibilisés sur la notion de parcours et de validation par bloc de compétences.

CONDITIONS

Rendez-vous d'accueil organisé de sorte à valider la nécessité du Bilan de Compétence, d'en identifier les besoins et attentes spécifiques et d'organiser sa mise en œuvre.

LES + DE LA FORMATION

- Une équipe pluridisciplinaire à l'écoute proposant un suivi personnalisé et un accompagnement avec un référent tout au long du parcours.
- Une coordination d'équipe mettant en œuvre les analyses de pratiques professionnelles

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le Bilan de Compétences a pour objectif de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Le Bilan de Compétences permet :

- d'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations,
- d'explorer les pistes d'évolution de carrière ou de formation
- de définir son projet professionnel,
- d'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation, une création d'entreprise ou une évolution de carrière.

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le bilan comprend obligatoirement trois phases :

La phase préliminaire a pour objet :

- d'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- de déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

La phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

La phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels (plan d'action),
- Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse.

Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

DATE DE DÉMARRAGE PREVISIONNELLE

Planification personnalisée déterminée lors du rendez vous d'accueil

TARIF ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

1 650€.

Financement : CPF / AIF / PDC (prise en charge Entreprise) / Autofinancement

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entretien individualisé.

Candidature traitée sous 72h00

VOS INTERLOCUTEURS :

VERGÉ-DEPRÉ Francelise – Directrice d'établissement
ARCONTE Juliana – Consultante - Psychologue du travail
ccdguadeloupe@wanadoo.fr - 0590 94 53 53

ADRESSE :

7, Lotissement le Fromager de Jabrun – Convenance
97122 BAIE-MAHAULT



LES + DU C.C.D.C.

Une équipe pluridisciplinaire (ingénieur pédagogique, conseiller en insertion professionnelle, psychologue du travail, référent handicap, référent mobilité) à l'écoute proposant les services suivants :

- ✓ évaluation de la motivation
- ✓ évaluation du potentiel d'insertion
- ✓ évaluation de positionnement des connaissances
- ✓ accompagnement (insertion + cursus scolaire)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap – Possibilité de mettre en œuvre des moyens de compensation.

Prendre contact avec la référente handicap de l'établissement :

CCDC Guadeloupe : Juliana ARCONTE – 0590 94 44 14

CCDC Martinique : Stéphanie DEWULF-GAUER – 0596 61 77 45

Contenu mis à jour le 11/03/2024

COMM/TRAME/Fiche Technique/v0-090221

VOS INTERLOCUTEURS :

VERGÉ-DEPRÉ Francelise – Directrice d'établissement
 ARCONTE Juliana – Consultante - Psychologue du travail
 ccdguadeloupe@wanadoo.fr - 0590 94 53 53

ADRESSE :

7, Lotissement le Fromager de Jabrun – Convenance
 97122 BAIE-MAHAULT